

**DÉCISION DU MAIRE  
N°DM 2026-10**

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°2026\_BG\_MP01 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN  
DES BATIMENTS COMMUNAUX ET/OU DE GESTION COMMUNALE**

**Le Maire de la Commune de Fontenay-Trésigny,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal n°DEL20210129\_02 du 29 janvier 2021 portant délégations du Conseil Municipal au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au Budget,

**Vu** la consultation n°2500003, lancée en date du 17 décembre 2025 par la commune de Fontenay-Trésigny, sur le portail MAXIMILIEN, pour les travaux d'entretien des bâtiments communaux et/ou de gestion communale,

**Vu** le dossier de consultation des entreprises (Cahier des Clauses Particulières, Acte d'engagement, et Règlement de Consultation),

**Vu** la date de remise des plis fixée au 19 janvier 2026 à 12 heures,

**Vu** le rapport d'analyse des offres établi le 9 février 2026,

**Considérant** qu'il ressort de la consultation que les propositions faites par les sociétés listées ci-dessous concernant les 7 lots du marché, sont économiquement et qualitativement les plus avantageuses eu égard aux critères définis dans le règlement de la consultation,

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1 :** D'attribuer et de signer le marché 2026\_BG\_MP01 relatif aux travaux d'entretien des bâtiments communaux et/ou de gestion communale, sur la commune de Fontenay-Trésigny avec les sociétés suivantes pour les 7 lots du marché :

- Lot n°1 – Gros œuvre / Maçonnerie / Carrelage / Charpente bois, **l'entreprise AC RENOV**, 100 Avenue de la résistance 93100 Montreuil, n° SIRET : 804 824 027 000 28.
- Lot n°2 – Plâtrerie / Cloisons / Menuiseries intérieures, **l'entreprise AEC SAS**, Impasse Bel-Air 77000 La Rochette, n° SIRET : 301 253 688 00032.
- Lot n°3 – Serrurerie / Métallerie / Menuiseries extérieures / Charpente métallique, **l'entreprise NOVA FENETRE**, 85 Avenue de la résistance 93340 le Raincy, n° SIRET : 894 287 242 00024.
- Lot n°4 – Etanchéité / Couverture, **l'entreprise HERKRUG ETANCHEITE SAS**, 6 Rue du moulin à vent – ZAC – 77166 GRSY SUISNES, n° SIRET : 409 418 985 00027.

- Lot n°5 – Electricité / Courants faibles / Chauffage électrique, **l'entreprise ALTELEC SAS**, ZAC de l'Aunaie – 2 Rue des Piverts 91610 Ballancourt-sur-Essonne, n° SIRET : 432 105 450 00048.
- Lot n°6 – Plomberie / Sanitaires / Chauffage / VMC / Climatisation, **l'entreprise AOTC**, 2 Rue Gambetta 77210 Avon, n° SIRET : 848 419 172 00038.
- Lot n°7 – Peinture / Ravalement / Revêtement colles, **l'entreprise AEC SAS**, Impasse Bel-Air 77000 La Rochette, n° SIRET : 301 253 688 00032.

Ce marché ne comporte pas de montant minimum, ni de montant maximum. Il est conclu pour une durée d'un an, à partir du 30 mars 2026. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite.

**ARTICLE 2 :** Les actes d'engagement seront signés par Monsieur le Maire dès que la présente décision sera exécutoire.

**ARTICLE 3 :** La présente décision sera transcrite au registre des délibérations du conseil municipal, notifiée et/ou publiée par voie électronique et portée à la connaissance de celui-ci lors de sa prochaine séance conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ARTICLE 4 :** La présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire ou d'un recours contentieux introduit devant le Tribunal Administratif de Melun, sis 43 rue du Général de Gaulle case postale 8630 Melun cedex (77008), dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal Administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 5 :** La Directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne
- Madame la Comptable publique assignataire de Coulommiers
- Madame la Responsable du service des finances de la commune de Fontenay-Trésigny

Fait à Fontenay-Trésigny, le 25 mars 2026

**Le Maire,  
Patrick ROSSILLI**

